



Propositions pour une évolution du C2D

Mars 2020

\\ Créé en 1999, le C2D est une instance consultative de la Métropole. Il regroupe 105 membres bénévoles issus de tous les horizons. La société civile y trouve un lieu d'expression de ses aspirations, de ses réticences ou de ses priorités. Les élus y puisent le reflet précieux des désirs et des préoccupations de leurs administrés quant aux questions d'actualité, aux tendances de société et aux projets métropolitains. //



Propositions pour une évolution du C2D

Les membres du groupe de travail

Propositions pour une évolution du C2D



Nommé par la commune d'Artigues-près-Bordeaux, commercial dans l'automobile

William André



Nommé par la commune de Bordeaux, vice-président commission permanente Bx-bastide, vice-président du C2D

Julien Bardon



Fondateur de l'Université Populaire de l'Environnement, Bordeaux

Pascal Bourgois



Candidature spontanée, Responsable du pôle technique et environnement d'une commune Vice-président du C2D

Valentin Désiré



Président de l'ALIMSO, Bordeaux

Marcel Desvergne



Candidature spontanée, membre de la commission permanente du quartier Bastide Vice-président du C2D

Flory Dianté



Nommé par la commune de Mérignac, responsable qualité

Jean-Luc Fory



Candidature spontanée, travaille dans une entreprise d'informatique

Benoit Gautier



Nommée par la commune de Haillan, directrice de Jalles Solidarités Vice-présidente du C2D

Esther Manenti



Nommé par la commune de Saint-Louis-de-Montferrand, mécanicien retraité

André Procédès



Candidature spontanée, employé dans la grande distribution Vice-président du C2D

Aurélien Ramage



Candidature spontanée, salariée du groupe La Poste Vice-présidente du C2D

Béatrice Sabouret



Candidature spontanée, lycéen

Amadou Korki Sow



Nommé par la commune de Bègles, retraité de l'enseignement artistique, vice-président du C2D

Jean-Michel Thauré

Préambule

En cette fin de mandat, les membres du C2D ont constitué un groupe de travail afin de formuler des propositions d'évolution de l'instance au regard de leur expérience.

14 membres ont contribué à ce groupe de travail dont l'avancée a été suivie par deux Vice-président.es du C2D : Béatrice Sabouret et Jean-Michel Thauré.

Les travaux se sont déroulés d'octobre 2019 à février 2020.

En dehors de ses réunions propres, le travail du groupe s'est enrichi d'une séance plénière consacrée au sujet du travail du C2D avec la métropole et les communes, en présence d'élus. Il a, de même, tenu un temps de travail avec des services de Bordeaux Métropole ayant mené des travaux avec le C2D. Le groupe a, enfin, bénéficié d'un séminaire de travail organisé par le Coordonation Nationale des Conseils de Développement réunissant des structures de l'ensemble du territoire sur ce même thème.

Afin de formuler des propositions circonstanciées, le groupe de travail s'est attaché à restituer son action dans le temps et de manière comparative :

- en se penchant sur le contexte global de la participation
- en identifiant la place des Conseils de développement
- en revisitant les relations du C2D avec Bordeaux Métropole à travers les principales étapes qui ont marqué son évolution

Les propositions qui suivent sont le fruit de ce cheminement.

Sommaire

**Le mandat 2014-2020
vu par ses membres :**

1. sa composition

**2. ses missions /
ses travaux**

**3. son fonctionnement /
sa gouvernance**



1

sa composition

Points clés

- ▶ **le C2D est composé d'individus, d'individualités** qui, quel que soit leur mode de désignation, **siègent pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils représentent**. Leurs réflexions, leurs points de vue sont le fait de leur engagement, de leur activité professionnelle, de leur vie personnelle, de leur histoire de vie. **Ils ne sont pas porteurs d'intérêt**. La validité du regard citoyen naît de cette richesse et de cette diversité.
- ▶ globalement, le mode de composition du Conseil n'est pas remis en cause. Historiquement les président(e)s ont été différents mais ils ont, toujours, eu à cœur d'incarner l'assemblée et ses travaux. Leur légitimité et leur « poids » sont d'une autre nature que celle des membres. Cela est indispensable pour la représentation et la visibilité de l'action du C2D. Les Vice-présidents, qui constituent le bureau, permettent de faire le lien avec l'extérieur et d'assurer, en interne, une communication fluide avec les groupes de travail.

Recommandations

- ▶ la notion actuelle de « Forum » et la sollicitation de ses membres méritent d'être reconsidérées.
Le C2D pourrait s'enrichir d'un vivier des personnes d'un second cercle, anciens membres volontaires, personnes sollicitées en cours de mandat sur une problématique donnée.
Cela permettrait **d'inscrire les travaux du C2D dans une trajectoire** prenant en compte son histoire et ses besoins futurs.
- ▶ que le mandat des membres puisse **suivre dans sa durée le mandat électif**, avec un apport nouveau (sur une durée équivalente) en cours de mandat permettant de compléter et d'ajuster, suite aux défections, la représentativité ; **d'assurer aussi la continuité** au début du mandat électif suivant.
Les projets métropolitains nécessitent d'inscrire certains travaux du C2D dans le temps long.
- ▶ que l'on puisse **approfondir le rôle des membres des communes** dans la relation à ces dernières.
La politique métropolitaine est une politique à déclinaison communale ; il convient de rester vigilant sur une métropole qui nierait le contexte communal. Réaliser une plénière annuelle ouverte aux élus des communes de la métropole et aux instances de démocratie participatives locales pourrait être un moyen (de même qu'une décentralisation des réunions).



2

**ses missions /
ses travaux**

Points clés

- ▶ Les membres ne manquent pas de souligner qu'à côté d'une mission initiale bien identifiée, découlant de la loi, et que l'on qualifiera de **mission contributive** (par exemple au cours de ce mandat « les services »), d'autres missions et donc d'autres travaux connexes relevant de la **médiation** (Grand débat national), de **la facilitation** sur le territoire (la Métropole et ses territoires proches) les ont occupés. Le C2D a même participé à la **désignation de garants** dans des processus de concertation (Boulevards); il a eu aussi un rôle important dans la **révélation des transformations** de la société, de son environnement, des outils mis à disposition (Tester demain, Bordeaux Métropole 2050), **des sujets impensés** (le son dans la ville).
- ▶ Ces travaux viennent enrichir l'action du service et de ses membres en variant le propos, en répondant à des opportunités, en donnant une visibilité publique à l'action du Conseil.
- ▶ L'aspect contributif consiste à donner un point de vue sur une question (saisine ou auto-saisine), point de vue du groupe, étayé par **la recherche et l'analyse d'une expertise d'usage**, une recherche de terrain, la prise en compte des points de vue d'experts, d'une documentation normalement accessible à tout **citoyen « éclairé » et curieux**.

- ▶ Il s'agit de **produire de la connaissance citoyenne** et de la **transmettre**, d'être dans un rôle de médiateur de citoyen à élu mais, aussi ,de citoyen à citoyen, voire de collectivité à collectivité. Le point de départ relève souvent de l'instruction civique.
- ▶ Une mention particulière doit être faite concernant le rôle **d'outil citoyen au service du débat public**. Le Grand débat national a montré la capacité et la légitimité du C2D et de ses membres à participer à l'animation du débat public ; ressource sur laquelle la Métropole peut s'appuyer.
- ▶ Il convient aussi de souligner la « **montée en compétence** » **ressentie par les membres**, citoyens bénévoles, qui retiennent de leur investissement un enrichissement plus personnel et donc :
 - l'aspect formation par la connaissance, les apports extérieurs
 - la variété des approches méthodologiques
 - la nécessité d'être toujours en rapport avec le terrain dans l'expertise mais aussi dans la restitution
 - la **présence permanente du débat**, de la confrontation des points de vue

Quelques points de vigilance

- ▶ Si l'attention des élus aux travaux a permis quelques prolongements aux rapports du Conseil et de débloquent quelques freins au sein des services de la Métropole (PPBE, urbanisme) cela reste aux yeux des membres insuffisant. Il en est de même de l'écho et de la visibilité publique de l'instance (on soulignera néanmoins Agora / BxMétropole 2050 / Tester demain).
 - **visibilité du C2D**
 - **relation aux médias** (journal de la Métropole, Sud-Ouest, TV7, France3...)
 - **lien avec d'autres acteurs de la réflexion urbaine** (Université, Sciences Po, a'urba ...)
 - **articulation avec les communes** (retour sur les élus, lien avec les instances participatives locales...)
- ▶ Le C2D ne saurait tout faire alors, faut-il se concentrer sur des points de vue relatifs à des questions métropolitaines, chercher à « coller » à l'actualité, s'investir sur des questions plus générales de société souvent traitées par ailleurs au risque d'en oublier la déclinaison métropolitaine ? Sans doute une voie médiane est-elle à privilégier : définir un noyau d'action et rester disponible pour les opportunités, les sollicitations « au fil de l'eau ».

- ▶ Puisque le C2D est un Conseil de Développement **Durable** ne doit-il pas ?
 - s'inscrire pleinement, résolument, dans **une recherche intégrant tous les enjeux**, tous les défis d'aujourd'hui (environnementaux, écologiques, climatiques et... sanitaires) ; proposer **une vision prospective** de la Métropole, aller jusqu'à oser des **scénarios de rupture** (rompant avec les schémas traditionnels d'évolution) ; être un **agitateur d'idées**, avoir aussi une mission d'alerte ?
 - participer à cette noble mission consistant à **préparer la société aux changements systémiques qui s'annoncent et auxquels nous ne pourrions faire face que collectivement, être plus forts et définir un territoire désirable.**

3

**son
fonctionnement
/ sa
gouvernance**

Points clés

- ▶ Les membres soulignent en premier lieu la **convivialité** du travail, portée par une relation simple, bienveillante, une liberté d'expression mais aussi un grand professionnalisme de la conduite des travaux et des débats. Le mérite en revient essentiellement à la **qualité des moyens mis à disposition**. Moyens matériels (documentation, budget, qualité des locaux, convivialité matérielle possible) mais aussi et surtout au rôle déterminant joué par l'équipe administrative mise à disposition. Cette **équipe** fait preuve aussi bien d'une grande qualité technique que relationnelle, d'une grande expérience également. Cela lui vaut une **reconnaissance institutionnelle** indéniable et une **confiance** à l'égard des partenaires et des élus dont le groupe a un absolu besoin pour conduire ses travaux et donner à ceux-ci le poids souhaité. Cet environnement créé par l'équipe permet en outre d'avoir accès à un réseau varié, important et dense d'interlocuteurs.

Les apports extérieurs, la diversité des méthodes et des formats sont par ailleurs essentiels pour les membres et notamment pour ceux qui étaient jusqu'alors éloignés de l'action publique.

- ▶ Le C2D a, par rapport aux **élus** de la Métropole, à la fois besoin de **confiance et d'indépendance**. C'est dans cet intervalle qu'il situe son action. De ce fait, entendre le point de vue et susciter l'échange dans l'analyse d'un sujet est essentiel. Cela est aussi important que d'écouter les « experts » et les services. Il convient également de poursuivre la **recherche d'un dialogue avec la société civile organisée**, les groupes « thématiques » (cf BxMétropole 2050) et d'autres instances de concertation.

Quelques points de vigilance

- ▶ Les sujets abordés au sein du C2D sont souvent des **sujets transversaux** par rapport à **l'organigramme des services de la Métropole** ce qui **ne facilite pas leur suivi opérationnel**. Mais le fonctionnement de la Métropole ne manque-t-il pas de cette transversalité ?

Si l'objectif final d'une étude est sa présentation dans la ou les commissions concernées, l'action du Conseil ne saurait s'arrêter là et le souhait est vif de participer à la transformation de l'action publique. Alors ne conviendrait-il pas d'**associer** à la définition du sujet et du périmètre d'études **les services susceptibles d'être concernés et les élus « référents »** de l'action du C2D ? Non seulement l'étude doit aller sur le terrain des solutions mais aussi sur celui des **conditions de la réussite de la mise en œuvre de préconisations**.



Crédits

Coordination : Damien Mouchague, Direction du Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole

Dessins : Poaplume / conception graphique : Lucile Goasguen

Impression : l'Atelier de reprographie de Bordeaux Métropole, sur papier PEFC

Mars 2020

Propositions pour une évolution du C2D

Quelles pistes pour améliorer la contribution des bénévoles d'une instance métropolitaine permanente de participation citoyenne ?

Les membres du C2D ont souhaité, comme souvent à cette période, profiter de la fin du mandat pour formuler quelques préconisations.


Ces propositions sont nourries par leur propre pratique citoyenne tout autant que par des échanges locaux ou avec d'autres structures de même nature en France.

Elles sont une boîte à outil pour l'ouverture d'un nouveau mandat.

Conseil de développement durable
Bordeaux Métropole
Esplanade Charles de Gaulle
33045 Bordeaux cedex

05.56.93.65.11 - c2d@bordeaux-metropole.fr
www.c2d.bordeaux-metropole.fr

 [c2d.bordeauxmetropole.fr](https://www.facebook.com/c2d.bordeauxmetropole.fr)

 [c2d_BxMetro](https://twitter.com/c2d_BxMetro)

 [C2D Bordeaux Métropole](https://www.youtube.com/C2D Bordeaux Métropole)